

LE SALON DES BONNES PRATIQUES

UN CADRE D'ÉCHANGE
ET DE DISCUSSION UNIQUE,
DÉDIÉ AUX ENTREPRISES

19 MAI 2009



Troisième édition du Salon des Bonnes Pratiques /

Meilleure bonne pratique 2009

BPM-Lux

Un cadre unique d'échanges et de discussions, dédié aux entreprises.

Le mardi 19 mai 2009 a eu lieu la troisième édition du Salon des Bonnes Pratiques. Autour du thème « Les bonnes pratiques de management pour traverser la crise », les PME participantes ont pu échanger et découvrir, entre autres, des pratiques d'organisation et de management innovants.

Organisé conjointement par le Centre de Recherche Public Henri Tudor et la Chambre de Commerce - avec le soutien de la Chambre des Métiers et de Luxinnovation - le salon des bonnes pratiques a cette fois-ci encore permis aux PME, consultants PME et instances publiques au service des PME, de se rencontrer et de partager leurs bonnes, si ce n'est leurs « meilleures », pratiques. Ce sont ainsi plus de 25 stands représentant des entreprises luxembourgeoises, belges et françaises qui ont présenté un panel diversifié de pratiques et échangé avec de nombreux visiteurs issus de la Grande Région et qui ont rendu possible un partage direct d'expériences concrètes entre les entreprises.

L'entreprise BPM-Lux a été mise à l'honneur au terme de ce salon. Plébiscitée par le vote des visiteurs, à l'occasion de l'élection de la meilleure bonne pratique 2009, elle s'est vue décerner le premier prix par Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur.

En effet, BPM-Lux apporte une réponse au marché en développant son offre de produit/service en matière de solutions logistiques pour les PME luxembourgeoises tant en prenant en compte les besoins exprimés par des sociétés luxembourgeoises qu'en intégrant les problématiques du contexte transfrontalier et de la petite taille du Luxembourg.

Pour plus d'informations : +352 269465 1 robert.thiemann@bpm-lux.com www.bpm-lux.com

(de g. à dr.) M. Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, M. Claude Wehenkel l'Administrateur délégué du CRP Henri Tudor - M. Robert G. Thiemann - Administrateur délégué de BPM-Lux / RT-Log SA - M. Jean François Tusch - Corp. Consultant de BPM-Lux / RT-Log SA, M. Pierre Gramegna - Directeur de la Chambre de Commerce - et M. Marco Walentiny -Président de Luxinnovation,



BPM-Lux, un service de RT-Log SA www.rt-log.com, a été créé en septembre 2005. BPM-Lux organise, en tant que partenaire neutre, la réception de courrier et de colis dans 6 pays, de tout prestataire postal et de colis express, pour ses clients privés et professionnels luxembourgeois et étrangers. Expatriés et voyageurs fréquents peuvent lire directement leur courrier en ligne, ce qui permet d'épargner du temps et des frais de réexpédition.

C'est déjà la troisième reconnaissance que l'entreprise reçoit pour son service unique.

BPM-Lux reçoit du courrier et des colis au Luxembourg, Allemagne, France, Belgique, Royaume-Uni et aux Etats-Unis et résout ainsi le problème du dernier kilomètre (destinataire absent) en même temps que le problème des livraisons transfrontalières et leurs coûts élevés.

Le pouvoir d'achat des consommateurs est élargi, ainsi que celui des sociétés qui peuvent en même temps optimiser leurs stocks.

Pour le commerce en ligne, BPM-Lux offre aussi une solution pour la gestion des retours pour tout commerçant qui nécessite un point de chute en Europe continental.